



LA FABRIQUE CITOYENNE

L'intelligence collective au service des enjeux de la convention de Grenoble

UNE INITIATIVE IMAGINÉE, PRODUITE ET PORTÉE PAR :

- Le comité Génération-s Paris 12^e
- Les comités Génération-s Kremlin-Bicêtre et Ivry-sur-Seine
- Le collectif Génération-s Horizontal
- Sandrine Charnoz, Conseillère de Paris Déléguée à la petite enfance et conseillère Paris 12^e
- Laurent Touzet, Maire adjoint Paris 12^e et animateur du pôle idée « La République des égaux-ales »

Chèr·e ami·e,

Il y a tout juste un an, nous nous retrouvions sur la pelouse de Reuilly pour incarner une espérance et une exigence : celles de faire de la politique autrement pour répondre aux impératifs écologiques, sociaux, démocratiques du monde qui vient.

Nous avons amplifié cet élan le 2 décembre, au Mans, en posant les fondations de cette ambition.

Nous sommes aujourd'hui à la veille de notre convention de Grenoble, où nous inscrirons dans nos statuts, dans notre feuille de route et dans nos actions cette double promesse de changement.

Les attentes sont à la hauteur de l'espoir que notre mouvement produit : créer un parti au fonctionnement irréprochable qui, demain proposera une voie nouvelle pour la reconstruction de la gauche !

Parce que nous sommes intimement convaincus que nous ne pourrons transformer durablement la société sans être exemplaires dans notre manière de fabriquer du politique.

Parce que nous sommes conscients que nous ne pouvons penser le monde d'aujourd'hui et de demain avec les pratiques et les idées d'hier.

Parce qu'enfin, nous souhaitons dépasser les incantations et les discours qui n'ont plus de prise, mais offrir des preuves que, oui, **la politique peut et doit se vivre autrement, nous avons souhaité, les comités Générations Paris 12^e, Paris 6^e, Kremlin-Bicêtre, Ivry-Sur-Seine et le collectif Génération-s Horizontal**, produire collectivement, avec enthousiasme et bienveillance, des réponses concrètes, inspirantes et modulables répondant aux thèmes sur lesquels nous devons nous prononcer le 30 Juin et le 1^{er} Juillet à Grenoble.

En mobilisant tous les ressorts de l'intelligence collective, de la participation, de la prise en compte des singularités de chacun, nous avons produit...

... **en une journée de travail..**

... **au sein de 4 ateliers...**

... avec **plus de 50 militants** ou sympathisants différents...

... **des contributions complètes, détaillées et imagées** qui offrent des réponses à ces **4 questions majeures** qui sous-tendent le rendez-vous de Grenoble :

- *Quels rôles et principes d'actions pour les comités locaux ?*
- *Quelles règles de gouvernance, de décision et de régulation pour notre mouvement ?*
- *Comment associer chaque membre de Génération-s à la production d'idées ou d'initiatives ?*
- *Quels sont les thèmes et leurs articulations autour desquels doit se construire le mouvement ?*

Au-delà du contenu produit, c'est la méthode, la manière de faire qui nous a enthousiasmé et qui compte à nos yeux autant que le résultat.

Quel est le fil rouge de toutes ces propositions ?

Dire haut et fort ce que nous voulons et prouver par l'exemple que les méthodes d'intelligence collective sont efficaces !

Soyons nous-mêmes représentatifs des changements démocratiques et politiques que nous souhaitons porter dans notre société !

À notre niveau, nous avons pu mettre en œuvre ces nouvelles pratiques que nous appelons de nos vœux : la construction collective plutôt que les antagonismes de la contradiction ; le respect de la diversité de chacun·e plutôt que la recherche absolue d'un consensus ; l'encouragement et la valorisation de la contribution de tou·te·s, au-delà des formes ritualisées de prise de parole politique.

Ces engagements, nous les retrouvons également dans la façon dont nous présentons nos propositions. Chaque thème est introduit par une représentation graphique claire, synthétique, permettant à chacun·e de s'y retrouver. Ces infographies sont complétées par une notice, des explications ou des textes plus détaillés pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin.

Nous vous proposons de vous associer à notre contribution.

Cette proposition est ouverte, accessible à tou·te·s et propriété de chacun·e. Si vous n'avez pas encore rempli les questionnaires envoyés par la coordination nationale sur le manifeste et les statuts, vous trouverez dans ce document des propositions d'amendements qui répondent à cette démarche.

Vous pouvez vous saisir de ces productions, les partager largement au sein de vos comités, nous faire part de vos remarques, nous interpeller pour un retour d'expérience sur les méthodes et les outils que nous avons utilisés.

Nous sommes à votre écoute, impatients de vous rencontrer pour en discuter et nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre dans la perspective de la convention du mouvement.

Au plaisir de vous lire et de vous retrouver à Grenoble !

la fabrique à idées



À RETENIR !

La tentation est grande de recourir à une plateforme totalement ouverte où tout le monde peut proposer et commenter sans limite pour organiser la participation dans le mouvement. Cependant, la multitude de propositions et le foisonnement d'amendements peut jouer contre l'efficacité de l'initiative, si bien qu'au final ce sont les organisateurs qui décident des propositions à retenir. Cela aboutit à une prise de décision verticale.

Dans l'atelier « fabrique à idées » nous avons travaillé autour d'un processus **permettant de faire émerger, mettre en débat et valider des propositions politiques plaçant au cœur de cette démarche les militants et les comités locaux.**

Pour cela, nous sommes partis de la réflexion du collectif Génération-s Horizontal que nous avons discutée, approfondie et expérimentée.

Nous pensons qu'une plateforme où tous les militants peuvent proposer des éléments de programme politique est indispensable. Chaque proposition doit suivre un cheminement en plusieurs étapes : **enrichissement et sélection par les pairs (des comités locaux), mise en débat, et si suffisamment de parrainages soumission au vote national.**

Cette plateforme où les comités locaux modèrent et parrainent des propositions garantit l'horizontalité et la visibilité de toute idée politique portée par un membre. Sa force réside dans la confiance en chacun et chacune d'entre nous. Elle redonne confiance dans la politique et la démocratie. Ce processus pourrait faire l'objet d'une expérimentation, par exemple durant une année, pour valider son contenu, son fonctionnement et définir les formations et accompagnements nécessaires à sa démultiplication.

Pour aller plus loin...

Vous pouvez retrouver l'intégralité de la démarche qui a servi de source et d'inspiration à cet atelier en consultant la proposition du collectif Génération-s Horizontal.

ADN d'un comité local



Des nouveaux membres

« Pourquoi générations plutôt qu'autre chose ? »
« C'est bien ce que vous faites, mais... »
« La politique ça ne sert à rien ! »



Des réponses à des attentes

- Associer engagement national et **ancrage local**
- Participer à **l'élaboration du programme**
- Être accueilli dans le **respect de sa singularité**
- Exercer des **responsabilités**
- Apprendre et **se former**



Des actions

- **Planter et développer** localement le mouvement
- **Produire et porter** des idées
- **Produire et/ou diffuser** des actions de communication



Des principes

- **Une volonté** : sortir de l'entre-soi
- **Une démarche** : le lobbying citoyen
- **Une ambition** : décliner localement les idées du mouvement

LE COMITÉ LOCAL



Des rôles distribués

- **La·le délégué·e** : rôle représentatif
- **La·le porteur·se d'idées** : rôle productif
- **L'ambassadeur·rice** : rôle synergique
- **La·le logisticien·ne** : rôle organisationnel
- **L'animateur·rice de vie** : rôle médiateur

La « comité box » : des outils pour développer son comité local

charte des comités



Parcours du membre militant



FAQ

À RETENIR !

Qu'est-ce qu'un comité local ? Quelle est son utilité ? Quelles sont ses fonctions, ses actions ? Comment doit-il se structurer, s'organiser, s'animer ? Comment le rendre visible, attractif et recueillir ainsi l'adhésion de futurs membres ? Comment peut-il être autre chose qu'un simple organe de mobilisation militante ? Comment participe-t-il à l'horizontalité de notre mouvement et comment, dans sa pratique, répond-il aux enjeux de démocratie participative ?

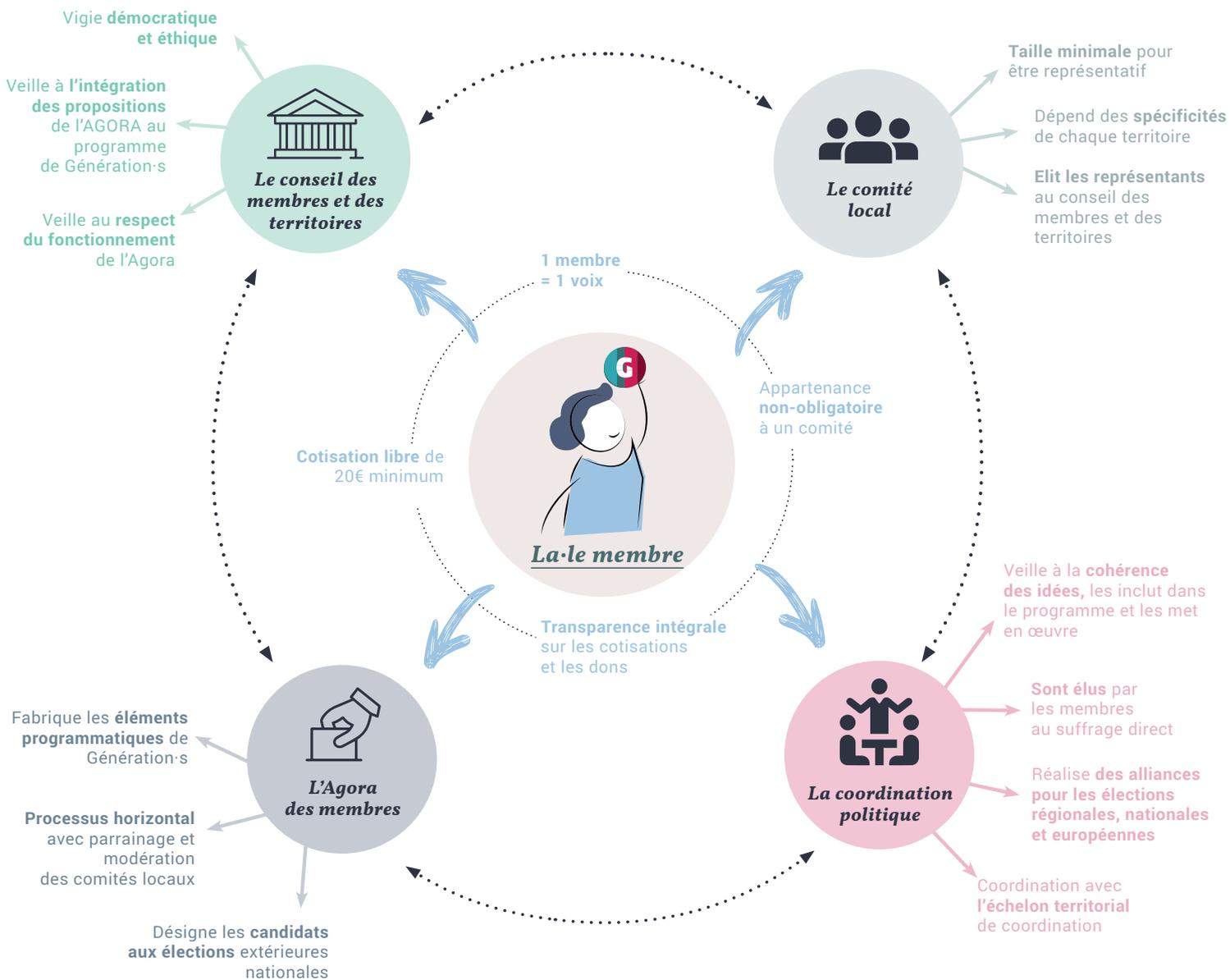
C'est à ces questions nombreuses que notre atelier a tenté d'apporter des réponses. **Nous avons vite articulé nos travaux autour de la nécessaire autonomie des comités locaux, dans le cadre des contours de notre mouvement.** Ainsi, notre démarche ne visait ni à l'établissement de normes et de règles ni à la production d'un « mode d'emploi » unique. À la place, nous avons réfléchi à ce que pourrait être une « boîte à outils » dans laquelle chaque comité pourrait puiser la matière utile à son développement.

Nous avons également défini trois enjeux essentiels que devra relever chaque comité local, à la fois dans ses principes, son mode de fonctionnement et ses actions :

- 1. Le rapport au territoire dans lequel il s'inscrit :** l'ancrage dans un espace spécifique (grande ville, zone périphérique, milieu rural, ...) et les problématiques singulières qui y sont liées ;
- 2. la nécessité de sortir de « l'entre-soi » :** l'encouragement à l'expression et la contribution de ceux qui sont, pour l'instant, sous-représentés (femmes, minorités, classes sociales défavorisées...);
- 3. la position du comité local comme pôle coopératif et contributif du mouvement :** le relais de l'horizontalité constitutive de Génération-s.

Nous avons donc tenté d'intégrer ces enjeux aux différentes réflexions et propositions qui ont été produites tout au long de la journée. Bien que vaste et complexe, le chantier est passionnant ! Aussi notre ambition n'a pas été de circonscrire le sujet de manière exhaustive, mais de tracer des orientations, des pistes et des propositions que chacun ou chacune pourra compléter à sa guise.

Nos règles de gouvernance



À RETENIR !

La gouvernance d'une organisation recouvre plusieurs notions auxquelles nous avons collectivement réfléchi (brainstormé diraient certains). **Nous l'avons traduit en statuts** : organigramme avec interaction entre différentes instances, mécanismes de leur constitution, de révocation, de contre pouvoir, d'engagement et du « rendre des comptes », sans oublier la prise de décision et la transparence.

Comment ?

Pour bâtir notre vision, nous sommes partis d'une représentation de l'organisation embryonnaire de Génération-s. Faisant appel à notre expérience de son fonctionnement et nos aspirations démocratiques, nous avons inventé (disrupté diraient d'autres) ses instances futures. Croisant culture politique, associative et l'enthousiasme de nouveaux venus, **nous avons tenté de construire une gouvernance qui permette de mettre en œuvre des pratiques politiques nouvelles, horizontales et transparentes.**

Le résultat ?

Un organigramme dont évidemment le membre est au centre ! Pouvant appartenir à un comité local, cellule territoriale clé, il est partie prenante de l'agora, la fabrique des idées de Générations-s. Il constitue par suffrage direct la coordination politique. Nous créons un conseil des membres et des territoires, une vigie démocratique et éthique. Il veille au fonctionnement démocratique et au respect des décisions de l'agora. Nous proposons que l'agora soit le cœur du mouvement dont tous les organes dépendent.

Pour aller plus loin...

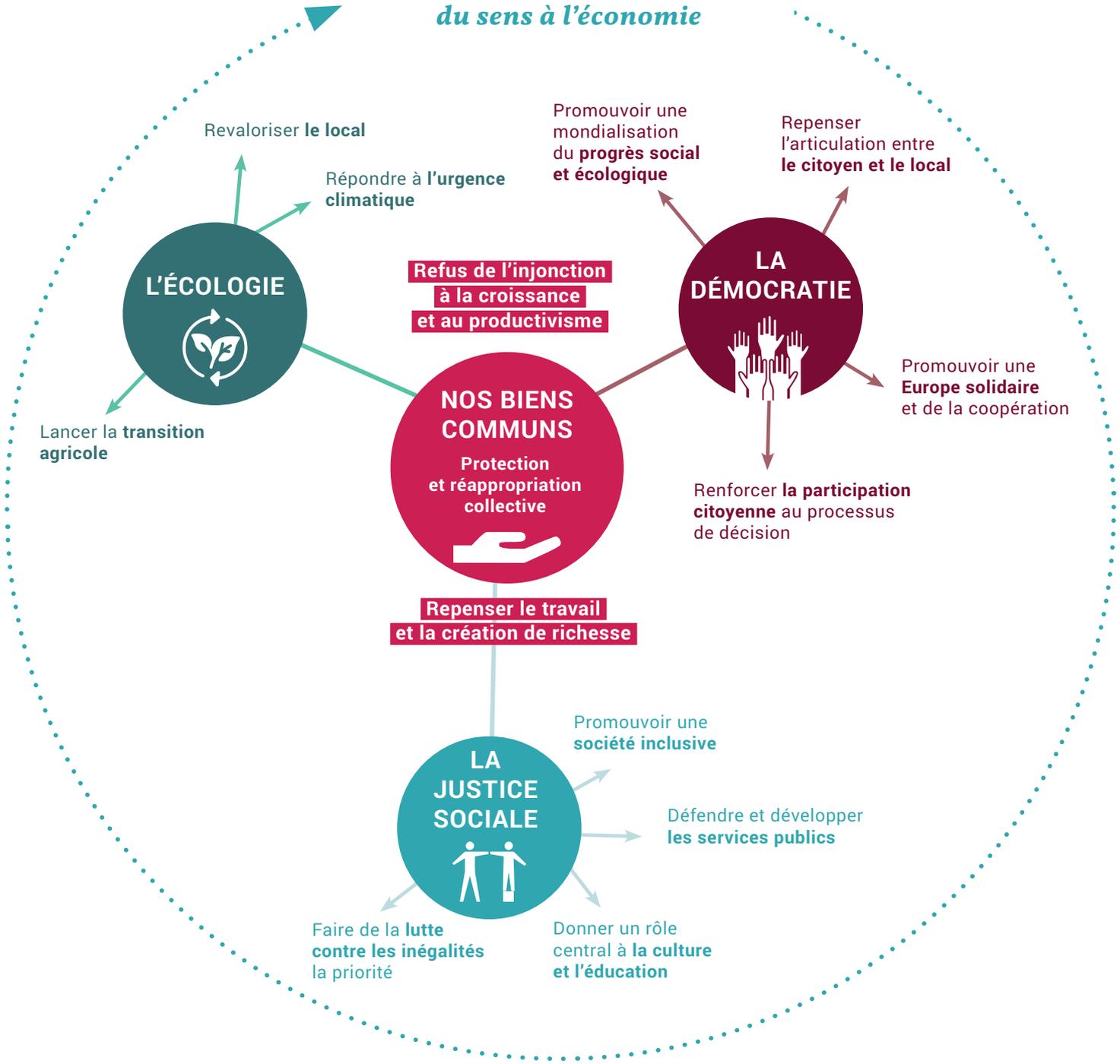
Cet atelier nous a permis de préciser notre contribution à la rédaction des statuts, telle qu'envisagée par le mouvement. Vous trouverez ainsi en annexe :

- les modifications et les amendements par rapport au texte d'origine,
- une version des statuts correspondant à la vision présentée dans l'infographie.

Vous pouvez ainsi retranscrire, dans vos amendements, la vision portée au sein des ateliers de la fabrique citoyenne.

Notre ambition politique

Recréer du lien social et redonner du sens à l'économie



À RETENIR !

Notre atelier est parti du constat que le texte d'orientation qui serait adopté à Grenoble devait apporter des précisions aux grandes orientations définies au Mans pour permettre aux comités de construire et de militer sur des bases communes.

Il est apparu particulièrement nécessaire de **préciser la philosophie politique sous-tendue par les trois axes que sont l'écologie, la justice sociale et la démocratie**. C'est ce que nous avons cherché à définir ensemble en expérimentant l'intelligence collective. D'abord en déclinant chaque axe en objectifs prioritaires que nous attendons d'une politique publique dans ce domaine. Ensuite en réfléchissant par quels moyens arriver à ces objectifs.

Un second constat fait à l'occasion de l'étape de discussion libre à l'ouverture de l'atelier est que tous les militants avaient rejoint Generation.s car le mouvement était porteur d'un véritable projet de société capable de remobiliser la gauche. Nous avons donc été attentifs tout au long de l'exercice aux éléments qui rendent cohérent ce projet et qui font que **l'orientation politique du mouvement n'est pas une simple série de mesures et de valeurs**. Ce texte n'est pas figé et sera amené à évoluer au cours de la vie du mouvement.

Pour aller plus loin...

Vous pourrez retrouver le détail et l'articulation de cette approche holistique présentée ci-dessus en annexe. Nous avons, dans cette notice, cherché à clarifier la philosophie politique de notre projet en le déclinant en objectifs de politiques publiques.

Nous dessinons ensuite pour chaque objectif le type d'action qui devra être mis en œuvre pour l'atteindre.

Ce texte n'a pas une vocation programmatique à proprement parler, mais bien d'aider à se projeter dans un projet cohérent et global.

Génération·s Horizontal

Une proposition pour un parlement décentralisé
des comités et des militants

Version 3 (12 juin 2018)

Auteurs

Alexis Gonin, Guillaume Lang, Karen Rousseau, Kevin Sicart

avec la contribution collective de

l'atelier « la Fabrique des Idées » (Fabrique Citoyenne, 10 juin 2018)

et le soutien et les contributions de

Comité local Nanterre, et nous l'espérons des autres comités locaux ayant soutenu/commenté la version 2 et dont nous attendons le verdict...

Pour obtenir ce document en ligne ainsi que découvrir
tous les travaux de la Fabrique Citoyenne :

<http://fabriquecitoyenne.fr/>

Pour nous contacter et éventuellement nous signifier le soutien de votre comité local :

generations.horizontal@gmail.com

contact@fabriquecitoyenne.fr

Notre objectif est de contribuer aux statuts de Génération-s via un dispositif qui permette de **construire** des propositions politiques pertinentes **de manière horizontale et efficace**. Ce dispositif peut servir à la mise en œuvre effective du schéma d'instances proposé par le Conseil des membres. Elle n'est pas une solution « clé en main » d'organisation, mais une proposition pour la **fabrique des idées** du mouvement.

Nous proposons une organisation dans laquelle **les comités locaux et les militants de Génération-s ont un rôle central pour faire émerger et valider les choix politiques** du mouvement. L'idée est que tous les militants puissent proposer des contenus politiques, des positionnements, des éléments de programme, et que tous puissent être entendus. Les comités locaux et les militants contribuent à améliorer et à filtrer les propositions. Les plus abouties sont ensuite mises au vote.

Les mécanismes mis en œuvre sont simples et ouverts afin que chacun puisse s'approprier le fonctionnement du mouvement et que la porte soit laissée ouverte à des évolutions ultérieures.

Cette version a été affinée par rapport à la précédente (V2), grâce aux commentaires et questions détaillés qui nous ont été envoyés. Ayant rencontré un écho favorable, le cœur de la proposition est resté le même dans les principes. En revanche, des compléments importants ont été apportés sur les questions ouvertes (condition de réalisation, intégration dans un schéma complet...), tandis qu'une « foire aux questions » précisant de nombreux points a été ajoutée.

Le document est donc désormais structuré en trois parties :

**le cœur
de la proposition**

**les questions
ouvertes**

**la foire
aux questions**

Le cœur de la proposition

Les défis à relever et les principes retenus

Génération-s est un laboratoire du projet démocratique pour le pays : moins de délégation de la décision et davantage de participation citoyenne, en évitant le populisme. Chacun doit pouvoir participer aux propositions et aux décisions de façon à valoriser tous les savoirs et tous les engagements. Le grand nombre de militants et de comités locaux ne doit pas être un obstacle à une prise de décision collective mais au contraire une force pour le mouvement. **Les défis sont multiples.**

Articulation des échelles

Comment concilier la nécessité d'une représentation nationale avec une organisation horizontale ?

- Décentraliser les débats en donnant un rôle central aux comités locaux dans la constitution de l'offre politique.
- Fournir à la coordination nationale un cadre dans lequel elle procède aux adaptations nécessaires compte tenu du contexte politique (ex. : alliances ponctuelles ou programmatiques).

Efficacité politique

Comment permettre à tous les militants de participer tout en restant une organisation efficace et réactive ?

- Favoriser l'initiative et la critique par les militants.
- Améliorer et filtrer les propositions via les comités locaux.
- Mettre au vote des propositions de qualité.

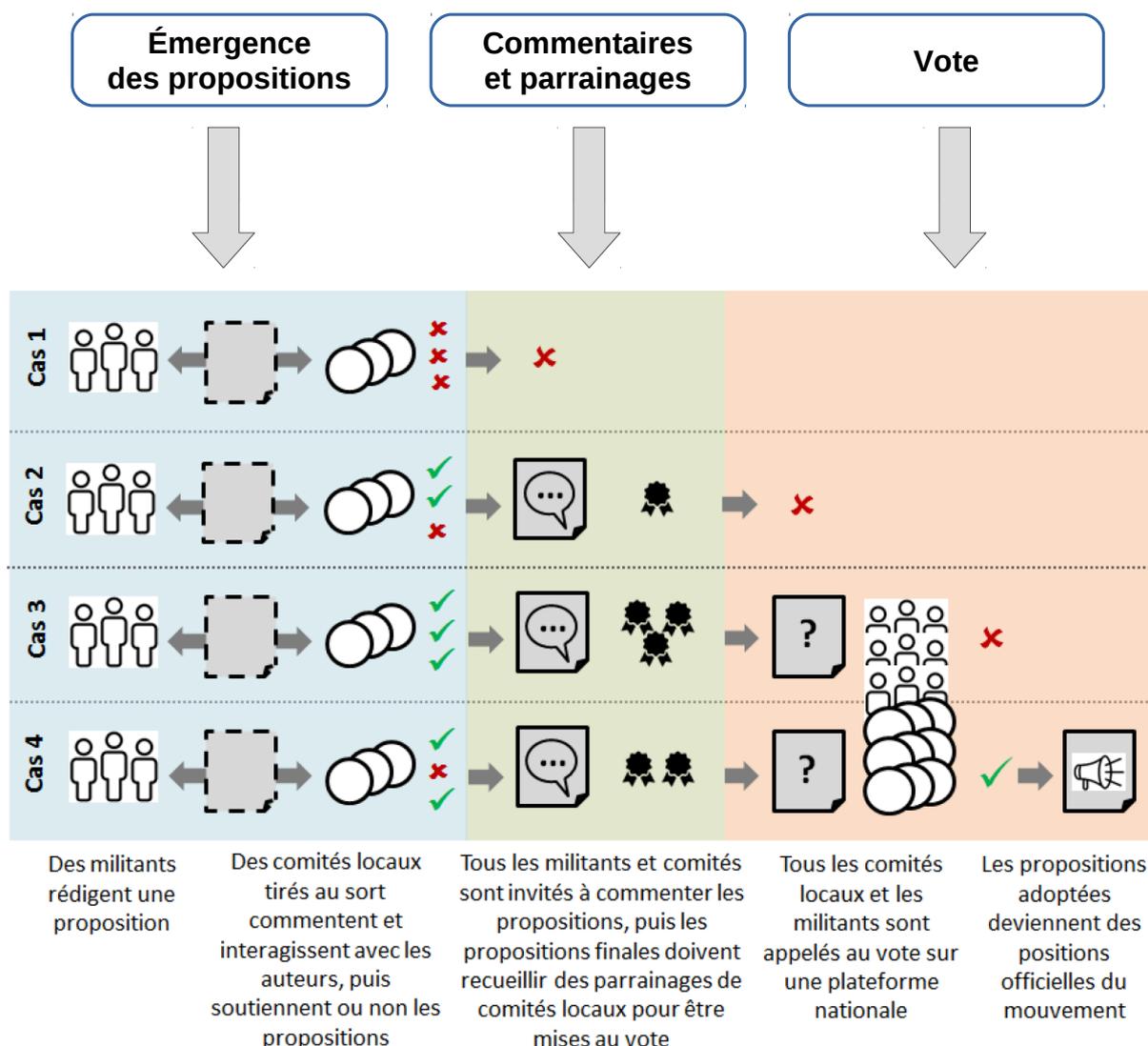
Implication des militants

Comment permettre à chacun de réellement prendre part au débat et à la décision ?

- Inciter les militants à fournir des propositions de qualité. Donner à tous la possibilité de critiquer publiquement toute proposition.
- Maintenir les outils et le processus simples.

Un mécanisme de démocratie vraiment participative

Ce que nous proposons c'est un fonctionnement dans lequel les comités locaux et les militants agissent comme un parlement décentralisé, selon un système en trois phases (détaillées dans les pages qui suivent) :



Phase 1 : Émergence des propositions

Un militant ou un groupe de militants (qu'ils soient membres d'un comité local et/ou d'un comité thématique) rédige **une proposition politique sur un sujet précis, en respectant un format** (longueur maximum, sections obligatoires, etc.). Pour favoriser la qualité sur la quantité, et pour éviter les signatures de complaisance, une même personne ne peut être co-auteur à outrance (ex. : plafond d'une proposition par mois).

La proposition est envoyée sur la plateforme nationale, où elle est pour l'instant invisible.

Un petit nombre de comité locaux (ex. : 10) sont tirés au sort parmi ceux qui se sont portés volontaires pour commenter des propositions. C'est une **étape de revue par les pairs**, qui commentent autant le fond que la forme : document synthétique, clair, cohérent avec les positions du mouvement, etc. Le ou les comités thématiques adéquats sont également saisis, en vue d'évaluer la cohérence avec les positions du mouvement et de donner un avis consultatif.

Les auteurs de la proposition décident alors des modifications qu'ils souhaitent intégrer ; ils sont responsables en dernier ressort de leur document.

Les comités locaux « pairs » et les comités thématiques saisis décident finalement **d'accorder ou non leur soutien au texte**. Il ne s'agit pas d'un vote d'adhésion mais d'une reconnaissance de la qualité et de l'intérêt pour le débat interne.

La proposition, accompagnée des avis des comités locaux « pairs » et des comités thématiques, devient **visible sur la plateforme nationale**. La mise en avant est d'autant plus importante que le nombre de soutiens des pairs est élevé.

Les propositions dépassant un seuil (par exemple 4 soutiens sur les 10 possibles) **passent en Phase 2**. Les propositions sous le seuil sont rejetées mais visibles à titre d'information et de transparence.

Objectifs de cette phase

- Améliorer et faire émerger les propositions qui ont une chance d'être adoptées, y compris celles qui semblaient marginales au départ.
- Encourager la cohérence programmatique.
- Assurer la neutralité de l'évaluation grâce au tirage au sort des pairs, qui évite la cooptation via les réseaux interpersonnels ou géographiques.

Phase 2 : Ouverture aux commentaires et aux parrainages

La proposition est ouverte aux commentaires de l'ensemble des militants et comités locaux, pendant un délai fixé. Les commentaires sont synthétiques et suivent un format défini (ex. : 200 mots). L'idée est de ne pas avoir une multitude de micro-corrrections ou de micro-votes (« likes »). Le but est d'aider les auteurs à améliorer leur texte. Si le texte final est mauvais, il n'ira de toute façon pas plus loin.

Les auteurs peuvent inclure les amendements proposés. Le texte de la proposition est alors considéré comme final.

Les comités locaux peuvent alors parrainer le texte (vote interne dont ils déterminent les modalités). Les propositions dépassant un certain seuil ajustable (ex. : 5% des comités locaux) passent en phase finale pour une mise au vote général.

Objectifs de cette phase

- Permettre à tous de contribuer à améliorer les meilleures propositions, tout en évitant une avalanche de longs commentaires.
- Permettre aux auteurs de maintenir la cohérence de leur proposition.
- Grâce au système de parrainage, faire émerger les meilleures propositions et faire passer au vote un nombre raisonnable d'entre elles, tout en évitant les redondances.

Phase finale : le vote

Un double vote a lieu. Une proposition est adoptée si elle recueille **la majorité** des suffrages exprimés **chez les comités locaux** d'une part (avec une pondération - à préciser - en fonction de la taille des comités), **chez les militants** d'autre part.

- Un quorum de votants devra être défini.
- Les comités locaux ayant parrainé en phase 2 n'ont pas besoin de revoter, leur approbation étant déjà acquise.
- Un militant, dès lors qu'il est membre d'un comité local, votera deux fois : au sein de son comité et à titre individuel.
- Les comités locaux sont libres d'organiser le vote comme ils le souhaitent mais devront préciser le mode de décision et le nombre de militants impliqués dans la décision en même temps que le résultat.

Cette étape correspond au vote de l'ensemble du parlement décentralisé, réuni par le biais de la plateforme en séance plénière.

Le devenir d'une proposition

Une fois la proposition adoptée par le vote national sur la plateforme, celle-ci est considérée comme une position officielle du mouvement. Elle constitue une référence qui encadre l'action de la coordination nationale et celle des comités locaux dans leurs actions communales, départementales ou régionales.

Les règles du jeu

Le processus se déroule avec un souci de **bienveillance dans les échanges**, notamment lors de la phase de commentaires sur les propositions.

Un **guide de la proposition** serait souhaitable pour :

- Préciser le format et le contenu des propositions : longueur maximum (ex : 8000 signes), sujet unique et précis, sections obligatoires (contexte, impact, citation des autres propositions dont on s'inspire...)
- Définir les règles de la revue par les pairs (délais, critères de jugement, format et longueur des commentaires...)
- ...

Le mécanisme devrait être expérimenté pendant une durée déterminée, une année par exemple, et **être ajusté** au cours du temps. Les seuils de soutien, de parrainage, le quorum pour le vote général, le nombre maximum de propositions pouvant être proposées par personne, la pondération des votes des comités locaux selon leur taille, etc. sont autant de variables à ajuster. Une instance (« **l'observatoire des pratiques** ») aurait pour objectif de suivre et d'observer le fonctionnement du mécanisme pour proposer des ajustements. Les propositions de modifications utiliseraient le mécanisme lui-même pour être votées.

Les forces de notre proposition

- Les militants et les comités locaux proposent et décident. Mis en réseau, ils agissent comme un parlement décentralisé. Génération-s mobilise ainsi l'ensemble de ses forces militantes pour aboutir à des propositions innovantes et légitimes. L'engagement des membres est consolidé.
- Les pouvoirs sont séparés : proposition/décision par les militants et les comités locaux, mise en œuvre par une coordination nationale, analyse et proposition d'ajustement par « l'observatoire des pratiques ».
- L'organisation est efficace : l'horizontalité de la décision ne se fait pas au détriment de la pertinence, de la cohérence ou de l'efficacité du mouvement.
- Le processus de proposition et de décision est simple et accessible à tous.
- Les interactions réelles entre militants et comités locaux sont au cœur du mécanisme (notamment lors de l'écriture et de la revue par les pairs). Elles sont ensuite amplifiées par l'outil numérique.
- Le processus est ajustable au cours du temps et au fil des expériences, pour concilier qualité, ouverture et fluidité.

Annexe - Les propositions sur la plateforme nationale

Les propositions les mieux soutenues sont valorisées, par ex. selon ce modèle simplifié :

Propositions en cours

Recherche pour le mot-clé « Santé »
→ 6 résultats

Titre de la proposition	Soutiens (%)
Plan d'action contre les perturbateurs endocriniens	90
Un titre...	70
Un titre...	60
Un titre...	40
Un titre...	20
Un titre...	10

Plan d'action contre les perturbateurs endocriniens
90

Cette proposition a largement convaincu lors de son évaluation initiale. Elle a donc de bonnes chances d'aboutir.

Avant de la commenter/parrainer, nous vous invitons à consulter les avis rendus lors de l'évaluation initiale.

Résumé : ...

Télécharger

Commenter

Parrainer

Un titre...
10

Cette proposition n'a pas convaincu lors de son évaluation initiale. Les commentaires/parrainages sont donc fermés.

Avant d'en réutiliser des éléments, nous vous invitons à consulter les avis rendus lors de l'évaluation initiale.

Résumé : ...

Télécharger

Commenter

Parrainer

Un titre...
60

Cette proposition a relativement convaincu lors de son évaluation initiale. Elle pourrait aboutir.

Avant de la commenter/parrainer, nous vous invitons à consulter les avis rendus lors de l'évaluation initiale.

Résumé : ...

Télécharger

Commenter

Parrainer

Annexe - Résumé des efforts à fournir

L'effort à fournir par chaque acteur est minimisé :

	Phase 1	Phase 2	Phase finale
Auteurs	intégration de commentaires	intégration de commentaires	
comités locaux « pairs »	commentaires, avis final	commentaires si voulu	
		un seul vote	
comité(s) thématique(s)	commentaires, avis final		
tous les comités locaux		commentaires si voulu	
		un seul vote	
tous les militants		commentaires si voulu	vote

Les questions ouvertes

La structuration globale de Génération-s conditionne le fonctionnement du parlement décentralisé tel que proposé par Génération-s Horizontal. Le mécanisme de parlement décentralisé nécessite en effet que plusieurs conditions soient, *a minima*, remplies dans l'organisation générale du mouvement. S'il n'est pas dans notre objectif de définir les autres instances du mouvement (les coordinations nationale et territoriale, le conseil des membres...), nous proposons dans ce qui suit différentes pistes d'exploration.

Les définitions d'un militant et d'un comité local

Il faut *a minima* que les militants et les comités locaux soient enregistrés sur le site national. De plus, il est nécessaire que les définitions de ce qu'est un « militant » et un « comité local » empêchent le détournement du processus Génération-s Horizontal :

- un individu ne doit pas pouvoir ouvrir un ou plusieurs comités factices pour faire voter sa proposition ;
- un individu ne doit pas pouvoir devenir un militant de dernière minute pour aider au passage d'une proposition, par exemple suite à une activité de rabattage de militants dans leur entourage.

D'autres critères sont donc nécessaires. Pour les militants, il nous semble notamment qu'une cotisation échelonnée (minimum : cotisation symbolique de 1€) instaure un sentiment d'appartenance et évite les adhésions parasites et le vote de n'importe qui sur la plateforme. Pour les comités locaux, une fréquence minimum de réunions publiques paraît souhaitable.

La coordination politique

Elle doit conserver une grande liberté d'action et de décision. Elle a une capacité d'initiative sur l'émergence des propositions politiques : elle peut lancer des appels à fournir des propositions. Toutefois, elle agit dans le cadre des propositions qui ont émergé du travail des militants et qui ont été approuvées par les militants et les comités.

Avant le vote d'une proposition, le Pôle Idées et les membres de la coordination nationale pourront donner leur avis sur la proposition. Par ailleurs, sans obliger la coordination nationale à lire toutes les propositions, il est bon qu'elle puisse attirer l'attention des auteurs d'une proposition sur des points épineux ou sur une contradiction avec le projet de Génération-s.

Pondération des voix lors du vote

Les militants et les comités locaux votent lors de la phase finale. Pour le vote des comités locaux, il est nécessaire de concilier représentativité numérique (un comité de 10 membres ne devrait pas peser autant qu'un comité de 100 membres) et représentativité territoriale (le vote des petits comités ne doit pas être écrasé). Une formule de pondération est donc nécessaire. Elle nécessite que la définition des comités soit actée (comment connaître avec certitude le nombre de membres d'un comité ?).

Application et sécurité informatique

Notre proposition comporte des aspects techniques lourds qui doivent être traités par des personnes compétentes. Par ailleurs, un pool de spécialistes (sécurité informatique, analyse de données, juristes) doit pouvoir épauler « l'observatoire des pratiques » (cf. p. 7), aussi bien pour faire évoluer la plateforme que pour garantir la sécurité des votes. Il est à noter que dans le cas des comités locaux le vote est facile à sécuriser car pas anonyme.

Rôle des comités thématiques

Pour le moment nous ne connaissons pas la définition ni le rôle exact des comités thématiques. Peut-il y avoir plusieurs comités thématiques sur le même thème ? S'il y a des comités thématiques locaux, quelle différence avec un comité local qui se saisit d'un sujet ? Quel rôle pour les comités thématiques « nationaux » et quel lien avec la coordination politique et le Pôle Idées ?

La discussion sur les comités thématiques peut être faussée par le vocabulaire : les comités locaux sont à l'échelle d'un territoire tandis que les comités thématiques sont nationaux – c'est ce que nous comprenons. Les mettre sur le même plan n'aide pas à la discussion.

Ainsi, à ce stade, dans notre mécanisme :

1. Les militants des comités thématiques tout comme les militants de comités locaux peuvent être porteurs d'une proposition.
2. Par contre, il nous semble qu'un comité thématique ou un comité local, en tant que comité, ne peut pas être porteur d'une proposition car cela est contradictoire avec sa définition comme un espace d'échange et de débat. Les militants porteurs d'opinions minoritaires au sein de leur comité doivent pouvoir formuler des propositions, et pour cela le faire en dehors de leur comité. Cela n'empêche pas les comités locaux d'être des lieux de formation et de maturation des propositions ; on imagine que beaucoup d'équipes de rédacteurs de propositions se seront constituées lors de rencontres de comité locaux.

3. Les comités thématiques donnent un avis sur les propositions déposées sur la plateforme et concernant leur thématique ; ils mettent en relation des propositions traitant d'un même sujet pour favoriser les synergies.
4. S'ils sont mandatés par la coordination nationale, ils peuvent lancer un appel à proposition thématique (rédaction de l'appel à proposition, mise en relation des propositions qui se ressemblent, etc.).

« L'observatoire des pratiques » (cf p. 7)

Les membres de l'instance de suivi et d'observation ne cumuleraient ni avec un mandat interne au mouvement ou externe, ni dans le temps. Le mandat serait de durée intermédiaire (ex. : 2 ans) pour permettre le gain d'expérience tout en évitant l'enkystement. Les membres seraient renouvelés par moitié pour garantir la continuité du suivi.

À pur titre d'exemple : élection pour moitié par territoires (sur la base des régions administratives ou de circonscriptions *ad hoc* qui correspondent à la géographie de Générations) et pour moitié au sort parmi une base de militants volontaires réunissant suffisamment de parrainages.

La foire aux questions

Pourquoi ne parlons-nous pas de démocratie participative ?

Hormis une brève allusion dans l'un des titres du cœur de la proposition, nous évitons effectivement ce terme. En effet, c'est un mot valise qui est utilisé pour décrire différents processus de prise de décision, qui ne sont pas tous horizontaux. Dans les processus participatifs, les organisateurs « invitent » les citoyens à donner leur avis, dans le meilleur des cas à prendre part aux décisions. Mais ces processus se déroulent la plupart du temps dans un cadre restreint, définis par les organisateurs : la palette des choix possibles est limitée. Génération-s Horizontal offre un cadre très souple qui permet une véritable co-construction du mouvement par les militants sans hiérarchie.

Pourquoi y a-t-il autant d'étapes dans le mécanisme ?

L'enjeu est de construire de manière horizontale et efficace un programme de qualité pour un mouvement de premier plan, aux ambitions à la fois locales, nationales et européennes. De ce point de vue, la complexité d'un processus qui comporte seulement trois étapes majeures est à relativiser. Les rédacteurs de propositions auront certes un travail conséquent d'écriture et de réécriture pour espérer voir leur proposition figurer au programme de Génération-s. Le jeu en vaut certainement la chandelle pour beaucoup de militants.

La tentation est grande de recourir à une plateforme totalement ouverte où tout le monde peut proposer et commenter sans limites, sur le modèle des plateformes participatives des États-Généraux de l'alimentation (2017) ou de la bioéthique (2018). Ces dernières ont pourtant montré leurs limites : abondance de propositions non-hiérarchisées, qui se répètent entre elles, débats en ligne peu constructifs, synthèse construite dans une relative opacité. Ces plateformes reviennent en fait à avoir une organisation verticale. En effet, la multitude de propositions et le foisonnement d'amendements joue contre l'efficacité, si bien qu'au final ce sont les organisateurs qui décident vraiment des propositions à retenir. À cet égard, l'Agora (l'espace de participation pour les membres de Génération-s proposé par le Conseil des membres) nous semble prédestinée à tomber dans ces travers. Génération-s Horizontal propose des outils pour les éviter.

Dans le mécanisme que nous proposons, chaque étape permet d'assurer à la fois l'horizontalité (rédaction des propositions par les militants, commentaires et vote des militants et comités locaux) et l'efficacité (revue par les pairs, soutiens, parrainages) du processus.

Quel est la durée du processus, de la soumission d'une proposition à son éventuelle adoption ?

Nous estimons que le processus prend environ 2 à 3 mois compte tenu du temps nécessaire pour la revue par les pairs et les votes internes aux comités locaux. Bien entendu, de nombreuses propositions peuvent être dans les « tuyaux » simultanément.

Comment concilier ce processus relativement long avec la nécessité de devoir parfois réagir rapidement ?

Le mécanisme que nous proposons vise avant tout à la constitution d'un contenu politique de qualité : il s'inscrit donc dans le temps long. Le temps court concerne plutôt des points d'actualités spécifiques, pour lesquels la coordination nationale et les initiatives collectives consensuelles (ex. : tracts) sont a priori plus pertinentes, dans le cadre des valeurs, des orientations et du programme établis.

On pourrait d'ailleurs envisager une version allégée de notre mécanisme pour les actions non-programmatiques type production de supports. En particulier, la phase 1 (revue par les pairs) n'est alors probablement pas cruciale.

Toutes les propositions sont-elles visibles par tous ? La plateforme assure-t-elle la transparence ?

Toutes les propositions soumises sont rendues visibles après la phase 1 (revue par les pairs), et ce, qu'elles soient soutenues ou non. Elles restent visibles indéfiniment, qu'elles aient ou non réussi à être mises au vote et à être adoptées. Cela correspond à la fois à un principe démocratique de transparence, et à un souci d'efficacité (les rédacteurs peuvent se référer aux propositions déjà formulées, y compris les leurs, avant d'en lancer une nouvelle). Nous pensons par contre préférable de les laisser invisibles pendant la phase 1 d'émergence pour qu'il n'y ait pas de pressions sur les comités locaux qui effectuent la revue par les pairs.

Est-ce qu'une proposition risque d'être dénaturée, contre l'avis des auteurs ?

Ce n'est en aucun cas possible, puisque les auteurs gardent le contrôle sur les modifications pendant la totalité du processus.

Pourquoi imposer une limite de propositions simultanées par un même militant ?

Rédiger une proposition et en assurer le suivi jusqu'à un éventuel vote est un travail considérable. Il est donc peu réaliste qu'un même militant puisse véritablement contribuer à

un grand nombre de propositions de qualité. En revanche, il existe un risque de signatures de complaisance, où des figures connues seraient signataires d'un texte dans le seul but de l'aider à être voté.

Par ailleurs, il est souhaitable de favoriser la variété des contributeurs.

Enfin, cela permet d'éviter une possible avalanche de propositions non-mûries lors de la phase 1, qui risquerait de paralyser le processus.

Pourquoi est-ce les militants qui sont à l'initiative des propositions et non les comités ?

Si les propositions étaient soumises par les comités, elles écarteraient les opinions minoritaires dans les comités concernés. Ces opinions minoritaires peuvent toutefois être majoritaires au sein du mouvement. Le fait que les militants soient auteurs des propositions permet l'expression de ces opinions minoritaires. Par ailleurs, la réalité de l'écriture d'un texte est qu'elle est faite, pour l'essentiel, par un petit nombre de personnes, sans quoi le texte perd rapidement sa cohérence : autant donc refléter cela et reconnaître nommément celles et ceux qui se sont investis dans l'écriture.

Pourquoi un vote des militants et pas seulement un vote des comités locaux ?

Des militants peuvent défendre des positions minoritaires dans leurs comités locaux respectifs mais constituer un groupe suffisamment grand pour peser dans le vote au national. Permettre aux militants et aux comités locaux de voter c'est respecter les positions minoritaires.

Pourquoi le processus de nomination des instances n'est-il pas défini ?

Notre proposition se focalise uniquement sur l'émergence, la révision et le vote d'éléments de programme politique, c'est-à-dire la fonction « fabrique des idées » que l'on reproche aux partis traditionnels de laisser entre les mains de quelques-uns et qui a conduit à leur discrédit. Le rôle, la nomination des membres des instances, notamment nationale reste à discuter et définir (notamment dans le cadre de la proposition de statuts du conseil des membres).

L'obligation de s'inscrire sur la plateforme n'est-elle pas trop lourde ?

Elle est nécessaire pour le vote. Plus généralement, tout le mécanisme est pensé autour d'une plateforme en ligne, seule à même de permettre un mécanisme à la fois horizontal et efficace à l'échelle d'un pays. Son usage peut (et doit) être très simple.

Que se passe-t-il si la coordination nationale estime qu'une proposition acceptée se révèle problématique (ex. : contradiction avec le programme du mouvement) ?

La coordination nationale garde toute liberté de communiquer sur le sujet et si nécessaire de lancer ultérieurement un appel à propositions en vue d'une correction de la situation.

Que se passe-t-il si la coordination nationale veut faire des compromis programmatiques dans le cadre d'alliances et donc ne pas respecter des propositions votées et acceptées ?

La coordination nationale reste libre de le faire. Elle peut par ailleurs choisir d'organiser un référendum interne (comme elle l'a déjà fait) pour avaliser une proposition d'alliance ou de programme commun. En cas d'abus et de non-respect à répétition des propositions votées, il nous semble que la coordination nationale doive pouvoir être révoquée.

Proposition Statuts Génération.s

revue par ‘La Fabrique Citoyenne’

Sommaire

CONDITIONS D'APPARTENANCE DES MEMBRES	1
LES INSTANCES DE GÉNÉRATION.S	3
Les instances de génération.s - Partie 1 : L’Agora POUR, avec amendement	3
Les instances de génération.s - Partie 2 : Les Comités Locaux POUR, avec amendement	3
Les instances de génération.s - Partie 3 : Les Comités thématiques (2 options)	5
Les instances de génération.s - Partie 4 : L'échelon territorial de coordination	6
Les instances de génération.s - Partie 5 : La Coordination des territoires - CONTRE - voir contre proposition de "Conseil des membres et des territoires"	7
Les instances de génération.s - Partie 6 : Le conseil des membres - CONTRE - voir contre proposition de "Conseil des membres et des territoires"	8
Les instances de génération.s - Partie 6 : Le conseil des membres et des territoires - PROPOSITION	9
Les instances de génération.s - Partie 7 : Les Pôles POUR avec amendement	9
Les instances de génération.s - Partie 8 : La coordination politique POUR avec amendement	10
RÈGLEMENT DES CONTENTIEUX : MÉDIATION ET RÉVOCATION	12
ANNEXE : RÈGLES COMMUNES DE FONCTIONNEMENT DES COMITÉS	13

I.1. CONDITIONS D'APPARTENANCE DES MEMBRES

Deux options différentes sont proposées : l'un avec une seule catégorie de membres, l'autre avec des membres adhérent.e.s et des membres cotisant.e.s.

Option 1 : une seule catégorie de membres : **POUR, avec Amendement (A)**

Est membre de Génération.s toute personne signataire de la Charte n'appartenant pas à une autre organisation partisane

Le statut de membre de Génération.s ouvre aux droits suivants :

- le droit d'être informé.e de l'actualité de Génération.s,

- le droit de participer à un comité local ou thématique,
- le droit de débattre en ligne sur l'agora,
- le droit de vote à tous les scrutins concernant la vie et les orientations de Génération.s
- le droit de se présenter à des postes de responsabilité au sein de Génération.s
- le droit de se porter candidat.e à des élections locales ou nationales au nom de Génération.s

Afin de soutenir le développement de Génération.s, ses membres peuvent s'investir par une contribution militante et une contribution financière (don).

~~La contribution financière est libre, à partir de 0 euros.~~

La contribution financière annuelle est libre, à partir de 20 €.

Option 2 : 2 catégories de membres **CONTRE**

1 - Membre adhérent.e

~~Est membre adhérent.e de Génération.s, toute personne signataire de la Charte, quelle que soit son appartenance partisane.~~

~~Le statut de membre de Génération.s donne :~~

- ~~● le droit d'être informé.e de l'actualité de Génération.s~~
- ~~● le droit de participer à un comité local ou thématique;~~
- ~~● le droit de débattre en ligne sur l'agora;~~
- ~~● le droit de vote sur les orientations générales du mouvement.~~

~~Afin de soutenir le développement de Génération.s, ses membres adhérent.e peuvent s'investir par une contribution militante et une contribution financière.~~

2 - Membre cotisant.e

~~Est membre cotisant.e de Génération.s, toute personne signataire de la Charte, n'appartenant pas à une autre organisation partisane et à jour de sa cotisation.~~

~~Le statut de membre cotisant.e de Génération.s ouvre à des droits :~~

- ~~● le droit d'être informé.e de l'actualité de Génération.s~~
- ~~● le droit de participer à un comité local ou thématique;~~
- ~~● le droit de débattre en ligne sur l'agora;~~
- ~~● le droit de vote à tous les scrutins concernant la vie et les orientations de Génération.s~~
- ~~● le droit de se présenter à des postes de responsabilité au sein de Génération.s~~
- ~~● le droit de se porter candidat.e à des élections locales ou nationales au nom de Génération.s~~

~~Afin de soutenir le développement de Génération.s, ses membres cotisants.e.s doivent s'investir par une contribution militante et une contribution financière (cotisation, éventuellement don).~~

~~La contribution financière est fixée par une grille proportionnelle aux revenus. Une exonération est possible sous des conditions à fixer (RSA, handicap):~~

I.2. LES INSTANCES DE GÉNÉRATION.S

I.3. Les instances de génération.s - Partie 1 : L'Agora **POUR, avec amendement**

Définition de l'Agora

L'Agora rassemble les membres de Génération.s dans un espace d'information, de rencontres, d'échanges, de propositions, et de vote. Pour fonctionner, l'Agora s'appuie sur la plateforme, qui est un outil virtuel commun à tous les membres de Génération.s.

Rôle de l'Agora

Tous les membres de Génération.s peuvent soumettre des propositions ou contributions citoyennes. Si ces contributions ou propositions rassemblent un nombre de parrainages suffisant, elles feront l'objet d'un traitement politique.

Les membres de Génération.s via l'Agora valident les candidat.e.s au titre de de Génération.s aux élections nationales dans le respect de la parité.

~~Les membres de Génération.s via l'Agora choisissent les représentant.e.s nationaux de Génération.s dans le respect de la parité. En amont, la Coordination des territoires assure la sélection des candidatures/listes pour la désignation des représentant.e.s nationaux de Génération.s.~~

Notre amendement : La tentation est grande de recourir à une plateforme totalement ouverte où tout le monde peut proposer et commenter sans limite, telle que l'Agora. Cependant, la multitude de propositions et le foisonnement d'amendements jouent contre l'efficacité, si bien qu'au final ce sont les organisateurs qui décident vraiment des propositions à retenir. Cela revient à une prise de décision verticale.

Pour nous, une fabrique à idées doit permettre de faire émerger, mettre en débat et valider des propositions politiques en mettant au centre les militants et les comités locaux. Pour cela, nous proposons la création d'une plateforme où tous les militants peuvent proposer des éléments de programme politique. Chaque proposition suit un processus en plusieurs étapes : enrichissement et sélection par les pairs (des comités locaux), mise en débat, et si suffisamment de parrainages soumission au vote national.

Cette plateforme où les comités locaux modèrent et parrainent des propositions garantit l'horizontalité et la visibilité de toute idée politique portée par un membre. Sa force réside dans la confiance en chacun et chacune d'entre nous. Elle redonne confiance dans la politique et la démocratie. Ce processus doit faire l'objet d'une expérimentation, par exemple durant une année, pour valider son contenu, son fonctionnement et définir les formations et accompagnement nécessaires à sa pleine appropriation.

Vous trouverez ici [[lien hypertexte vers le document Génération.s Horizontal](#)] le texte complet de notre proposition / amendement.

I.4. Les instances de génération.s - Partie 2 : Les Comités Locaux **POUR, avec amendement**

Définition des comités locaux

Tout regroupement territorial de membres de Génération.s qui militent et travaillent ensemble, que ce soit en milieu rural ou en ville, est pris en compte ~~de la même manière~~ et porte le nom de comité local. L'appartenance à un comité n'est pas obligatoire pour les membres de Génération.s.

~~Un membre peut choisir d'appartenir à plusieurs comités. Cependant, il ne pourra exercer sa faculté de vote qu'au sein d'un seul comité sur une année calendaire. Un membre - une voix.~~

Rôle des comités locaux

Les comités locaux assurent la mobilisation et le développement territorial du mouvement à la fois dans sa proximité avec les citoyens, la traduction des idées politiques du mouvement à l'échelle locale, et également dans l'élaboration de propositions politiques relevant d'enjeux purement locaux. Ils sont force de proposition ~~pour le travail des pôles et sur les thématiques locales.~~

Ils participent au développement territorial du mouvement.

Ils choisissent collectivement les candidat.e.s pour les élections locales. En cas de proposition de liste lors d'élections, la liste devra être paritaire avec une alternance femme/homme. ~~La tête de liste sera désignée de manière alternative, un homme ou une femme, d'une élection à l'autre.~~

Les comités locaux disposent d'une liberté d'action dans le respect de règles communes à tous les comités de Génération.s. Ces règles sont des gardes-fous dans le fonctionnement et non des restrictions dans les formes de combat politique et social .

Elles assureront un socle de fonctionnement commun et véritablement horizontal. ~~Elles aideront à construire une démocratie efficace et qui ne se résume pas à des prises de position individuelles et virtuelles, et permettront que la « base » les membres soient incarnés par les comités locaux et thématiques.~~

~~Les comités locaux garantissent aux membres un cadre d'échange soucieux d'équité, de bienveillance et de convivialité.~~

Représentation des comités locaux

Les comités locaux sont représentés par au minimum deux personnes (une femme, un homme ; parité stricte en cas de nombre supérieur à 2), membres du comité. Ces référent.e.s sont désigné.e.s par les membres du comité au jugement majoritaire ou par tirage au sort pour un an renouvelable .

Le cumul d'un mandat de représentant.e (interne) avec un mandat d'élu.e (externe) n'est pas souhaitable.

Les représentant.e.s sont soumis.e.s aux mêmes règles que l'ensemble des membres de Génération.s et révocables.

Article 2 : Les Comités Locaux

Le financement des comités

Option 1

Les comités locaux sont financés directement par la participation financière de leurs membres. Le comité local transfère ensuite une part, à déterminer par Génération.s, des financements collectés à l'échelon national.

Les participations financières des membres n'appartenant pas à un comité reviennent directement à l'échelon national.

Option 2

Les comités locaux sont financés par la redistribution d'un pourcentage à déterminer par Génération.s des participations financières collectées à l'échelon national.

Les participations financières des membres n'appartenant pas à un comité sont transférées à l'échelon national.

I.5. Les instances de génération.s - Partie 3 : Les Comités thématiques (2 options)

2 options :

1. CONTRE

2. POUR avec nombreux amendements

Définition des comités thématiques

~~Tout groupement ou réseau de membres de Génération.s qui militent et travaillent ensemble sur une même thématique de dimension nationale est pris en compte de la même manière et porte le nom de comité thématique. Les comités locaux peuvent mettre en place en leur sein, des ateliers thématiques.~~

Les membres de Génération.s peuvent se regrouper en réseau pour travailler sur un sujet précis. Ce réseau peut être local ou de portée nationale, permanent ou éphémère.

Le comité thématique n'est pas pris en compte de la même manière qu'un comité local.

Rôle des comités thématiques

~~Les comités thématiques assurent une mobilisation thématique transversale avec et dans les comités locaux. Ils impulsent et alimentent les débats au sein de Génération.s. Ils contribuent au pôle Idées de Génération.s.~~ Le comité thématique peut faire des propositions programmatiques via l'Agora (sans que ces comités thématiques n'aient l'exclusivité des propositions programmatiques, celles-ci pouvant être librement soumises à l'Agora également par tous membres individuellement).

Le Comité Thématique peut être utile pour proposer ou coordonner les thèmes. Il n'a aucun droit de décision.

Les comités thématiques sont indépendants dans le choix de leurs thèmes et de leur traitement.

~~Les comités thématiques sont force de proposition pour Génération.s. Ils n'ont pas de pouvoir de décision propre.~~

Les comités thématiques garantissent aux membres un cadre d'échange soucieux d'équité, de bienveillance et de convivialité.

Représentation des comités thématiques

Les comités thématiques sont représentés par au minimum deux personnes (une femme, un homme, ou plus mais à parité), membres de ce comité. Ces référent.e.s sont désigné.e.s par les membres du comité au jugement majoritaire ou par tirage au sort pour un an renouvelable.

~~Le cumul d'un mandat de référent.e.s (interne) avec un mandat d'élu.e (externe) n'est pas souhaitable. Les référent.e.s sont soumis.e.s aux mêmes règles que l'ensemble des membres de Génération.s.~~

~~Les référent.e.s sont révocables à tout moment par le comité thématique.~~

Pour les besoins de leur fonctionnement, un comité thématique peut désigner un.e coordinateur.ce. Il ou elle n'a pas de rôle de représentant au titre des comités locaux.

Le financement des comités thématiques

~~Le financement des comités thématiques nationaux est assumé par l'échelon national. Le financement des ateliers thématiques dans les comités locaux est assumé par les comités locaux.~~

I.6. Les instances de génération.s - Partie 4 : L'échelon territorial de coordination

Définition

L'échelon territorial est une coordination souple visant à faciliter les échanges, actions, et les projets communs entre les membres et comités d'un même territoire.

L'échelon territorial de coordination couvre l'espace territorial adapté à la configuration du territoire (bassin de vie, échelon intercommunal ou département).

Rôle

L'échelon territorial de coordination est un cadre de travail et de coopération. C'est donc un échelon non hiérarchique par rapport aux comités. Les comités ont le choix d'y être représentés.

L'échelon territorial de coordination pourra être mobilisé selon les besoins : par exemple élections, grande action/ campagne émanant du national, actions intra et inter-territoires...

Représentation

Chaque comité local qui le souhaite désigne un binôme paritaire pour être représenté à cet échelon territorial de coordination. Les comités choisissent la manière dont sont désignés ces binômes paritaires.

Lors des réunions de coordination locale, la parole sera distribuée de manière alternée femme-homme.

Le financement des comités thématiques nationaux est assumé par l'échelon national. Le financement des ateliers thématiques dans les comités locaux est assumé par les comités locaux.

I.7. Les instances de génération.s - Partie 5 : La Coordination des territoires - **CONTRE - voir contre proposition de "Conseil des membres et des territoires"**

Définition

On crée une instance de Générations qui rassemble les représentant.e.s des territoires au niveau national.

Rôle

La Coordination des territoires est le lieu de discussion et de traitement des orientations du mouvement, conjointement avec la Coordination politique. La Coordination des territoires a une fonction d'interface avec l'Agora et de décision politique sur les prises de position du mouvement.

La Coordination des territoires peut être saisie sur un sujet par les membres de l'Agora via une proposition ou contribution citoyenne. Si cette proposition citoyenne rassemble un nombre de parrainages suffisant, la Coordination des territoires traite les propositions émanant de l'Agora, en lien avec la Coordination politique.

La Coordination des territoires assure la sélection des candidatures/listes pour la désignation des représentant.e.s nationaux de Génération.s puis les membres de Génération.s via l'Agora choisissent les représentant.e.s nationaux, dans le respect de la parité.

Représentation

Pour chaque territoire (échelon territorial de coordination) sont désignés quatre représentant.es (deux femmes, deux hommes):

~~Chaque comité local élit ou tire au sort sur liste de volontaires deux candidat.e.s à cette fonction pour le territoire. Ces deux membres participent ensuite à un nouveau tirage au sort qui désignera deux personnes (une femme, un homme).~~

~~Deux personnes volontaires sont tirées au sort parmi les membres du territoire non rattaché.e.s à un comité local (une femme, un homme).~~

~~Lors des réunions de Coordination des territoires, la parole sera distribuée de manière alternée femme-homme.~~

~~L'échelon territorial est une coordination souple visant à faciliter les échanges, actions, et les projets communs entre les membres et comités d'un même territoire.~~

I.8. Les instances de génération.s - Partie 6 : Le conseil des membres - **CONTRE - voir contre proposition de "Conseil des membres et des territoires"**

Définition

~~Le Conseil des membres est la vigie démocratique et éthique de Génération.s, l'instance garante du respect de la démocratie du mouvement, conformément à la Charte et aux statuts.~~

~~Le Conseil des membres est paritaire et composé de 30 membres.~~

~~Les membres de Génération.s qui participent au Conseil des membres sont nommé.e.s les Conseillères et Conseillers. Les Conseillères et Conseillers exercent leur mandat en tant que personnes (intuitu personae) et non au titre de leur comité ou de leurs éventuelles activités professionnelles, électives ou associatives.~~

~~La prise de parole est alternée femme-homme lors des réunions.~~

Rôle

~~Le Conseil des membres élabore et propose les modifications des statuts et le règlement intérieur de Génération.s.~~

~~Le Conseil des membres est garant du fonctionnement démocratique du mouvement. Il n'a pas de rôle actif dans l'orientation politique du mouvement.~~

~~Le Conseil des membres a une fonction de médiation et de règlement en dernier ressort des conflits liés à la vie interne de Génération.s.~~

Représentation

~~Les membres du Conseil des membres sont tiré.e.s au sort parmi les membres sur une liste de volontaires et renouvelés annuellement avec des formes de passation afin de conserver l'expérience acquise.~~

~~Les Conseillers et Conseillères sont soumis.e.s aux mêmes règles que l'ensemble des membres de Génération.s et révocables.~~

Les instances de génération.s - Partie 6 : Le conseil des membres et des territoires - PROPOSITION

Définition

Le conseil des membres et des territoires est la vigie démocratique et éthique du mouvement.

Rôle

L'instance est garante du respect de la démocratie du mouvement, conformément à la Charte et aux statuts.

Elle s'assure que le processus démocratique défini pour le fonctionnement de l'Agora soit suivi et élabore des améliorations à valider par tous les membres de Génération.s sur son fonctionnement.

Elle veille également à ce que toutes les propositions programmatiques votées par l'Agora soient incluses dans le socle programmatique de Génération.s.

Représentation

Le conseil des membres et des Territoires comporte 200 membres.

Représentation des Comités locaux de moins de 25 membres

Les comités locaux avec moins de 25 membres ne peuvent présenter de représentant pour cette instance directement. Chaque comité local de moins de 25 membres à jour de cotisation peut élire un représentant qui sera tiré au sort parmi tous les représentants de ce type de comité. Leur nombre correspond à 5% de l'ensemble des élus, soit 10 sièges au Conseil des membres et des Territoires.

Représentation des Comités locaux de plus de 25 membres

Chaque Comité local de plus de 25 membres élit 1 un binôme homme / femme par tranche de 25 membres (ex. : 1 binôme pour 25 membres ; 2 binômes pour 50 membres...).

Les représentants ainsi élus se réunissent en Convention pour désigner 190 membres siégeant au Conseil des Membres et des Territoires.

Le mandat est de 3 ans, renouvelable 1 fois.

I.9. Les instances de génération.s - Partie 7 : Les Pôles POUR avec amendement

Définition

Les pôles sont des secteurs d'activité (communication, idées, etc.) qui forment l'instance nationale opérationnelle du mouvement. La Coordination politique décide de la création des pôles.

Rôle

Les pôles assurent les fonctions support pour les instances de Génération.s. Ils agrègent et s'assurent de la cohérence des propositions sur un même thème issues de l'Agora et les constituent en

programme électoral. ~~étayent les contributions des membres travaillées dans les comités et sur l'Agora.~~ En cas d'incohérence, les Pôles reviennent vers l'Agora pour que les propositions puissent être étayées via le même processus démocratique.

Les pôles du mouvement sont animés par des binômes (paritaires) de membres de la Coordination politique volontaires.

I.10. Les instances de génération.s - Partie 8 : La coordination politique POUR avec amendement

Définition

La Coordination politique est l'instance élue et l'organe de pouvoir exécutif de Génération.s. ~~Elle définit les orientations politiques, conjointement avec la Coordination des territoires de Génération.s et les~~ Elle met en oeuvre les propositions votées par l'Agora. Conjointement avec la coordination des territoires, elle définit les stratégies politiques de Génération.s aux élections locales, nationales et européennes.

Rôle

La Coordination politique impulse les décisions politiques et stratégiques afin d'assurer le bon fonctionnement et le développement de Génération.s. Elle peut prendre des initiatives et décisions rapides à cet effet. Ces décisions doivent être conformes aux orientations votées par les membres.

La Coordination politique peut consulter les membres de Génération.s sur l'Agora.

Représentation de la Coordination politique

La Coordination politique est paritaire, composée de 30 membres de Génération.s majeur.e.s.

OPTION 1

Les membres de la Coordination politique sont élu.e.s pour trois ans.

OPTION 2

Les membres de la Coordination politique sont élu.e.s pour trois ans, renouvelables par tiers tous les ans.

Seul.e.s les candidat.e.s à jour de leurs cotisations, qui ne sont pas en situation de conflits d'intérêts devraient pouvoir se présenter.

La coordination politique garantie aux membres un cadre d'échange soucieux d'équité, de bienveillance et de convivialité.

Lors des réunions de la Coordination politique, la parole est alternée entre les femmes et les hommes si cela est pertinent. La Coordination politique doit faire un bilan trimestriel de l'état des présences et prises de parole en réunion, en terme de participation femmes / hommes:

Le Secrétariat général de génération.s est assuré par un binôme paritaire membre de la Coordination politique. Leur désignation est validée par un vote de la Coordination politique.

Désignation

Option 1 : désignation par élection individuelle POUR avec amendement

Les membres de la Coordination politique sont élu.e.s au jugement majoritaire sur la base de candidatures individuelles. La pré-sélection des candidatures est faite par la Coordination des territoires sur la base des idées, des compétences, de l'implication et des valeurs. La parité doit être assurée dans la composition finale (les 15 femmes ayant reçues le plus de voix sont élues ; les 15 hommes ayant reçu le plus de voix sont élus).

Option 2 : désignation par listes ouvertes à la proportionnelle CONTRE

Les membres de la Coordination politique sont élu.e.s au scrutin de liste à la proportionnelle sur la base de listes paritaires.

La parité doit être assurée dans la composition finale.

Option 3 : désignation par listes bloquées CONTRE

Les membres de la Coordination politique sont élu.e.s au scrutin de liste sur la base de listes paritaires bloquées.

La parité doit être assurée dans la composition finale.

I.11. RÈGLEMENT DES CONTENTIEUX : MÉDIATION ET RÉVOCATION

Le processus de révocation est le même que ce soit au niveau local ou national, que les membres aient un mandat interne ou non. Pour que tou.te.s les membres de Génération.s aient les mêmes droits elles et ils doivent avoir les mêmes devoirs.

Motifs de révocation

Un.e membre tiendrait des propos ou aurait des agissements ne respectant pas la charte Génération.s ;

Un.e membre qui militerait activement dans un autre parti parallèlement ;

Un.e membre dépositaire d'un mandat interne à Génération.s qui trahirait les objectifs de son mandat ; qui ferait preuve de rétention d'information, de dissimulation de conflits d'intérêts, ou de corruption avérée.

Processus de médiation

Le pôle médiation examine les plaintes et signalements, mène une enquête auprès de la partie plaignante et de la partie défendante, pouvant aboutir à un rappel des règles.

Dans un premier temps, l'instance concernée procédera à une médiation avec rappel des valeurs, des droits, devoirs et des règles à ladite personne ou au dit comité. La révocation doit être la solution de dernier recours.

Processus de révocation

Si le problème persiste, les $\frac{2}{3}$ des membres de l'échelon concerné peuvent demander la révocation du/de la représentant.e/référent.e ;

La révocation ne doit pas s'effectuer sans appel.

Pour les référent.e.s locaux, une commission de médiation de plusieurs personnes réunie à l'échelle du territoire concerné et est chargé de la décision en appel.

Pour les représentant.e.s nationaux de Génération.s, le Conseil des membres est chargé de la décision en appel.

ANNEXE : RÈGLES COMMUNES DE FONCTIONNEMENT DES COMITÉS

Le comité donnera lieu à la création de commissions avec un rôle fonctionnel, organisationnel et pas décisionnel.

Le comité se dotera d'un binôme de référents, paritaire, au mandat d'un an, renouvelable une seule fois par vote. Le choix du mode de scrutin est laissé au comité.

Les prises de décision doivent se faire en commun en réunion plénière ou par sondage. Choix du mode de scrutin par le comité.

Système de vote des décisions privilégiant d'autres modes de scrutin que le scrutin majoritaire.

Utilisation de la charte graphique Génération.s uniquement

L'ordre du jour d'une réunion doit être proposé et envoyé aux membres du comité avant ladite réunion et adopté en début de réunion.

Les comptes-rendus de réunion doivent être exhaustifs dans la mesure du possible et validés par l'ensemble des membres présents à la réunion avant d'être rendus publics.

Les membres adhérents d'un comité local doivent, s'ils le souhaitent, pouvoir avoir accès à la liste de tous les membres de ce comité (sous réserve que ces derniers aient donné leur accord de diffusion de leurs contacts) afin d'éviter la rétention d'informations de la part des référents, à des fins d'ambition personnelle).

Dans la mesure du possible l'administration des pages Facebook ou Twitter, doit être faite par au moins deux personnes.

La mise en oeuvre du principe de parité doit être facilitée par les membres : dans chaque réunion de comité, la parole doit être donnée alternativement à une femme et à un homme, quelle que soit la configuration du comité.

Les lieux choisis pour les réunions doivent, si possible, être accessibles aux handicapés.

Objectif et cohérence du projet politique

Nous mettons au cœur de notre projet politique **la protection et la réappropriation collective des biens communs**, problématique qui invite à réinterroger en profondeur les formes de propriété, la légitimité de la recherche du profit, et les modes de gouvernance dans nos sociétés.

Par biens communs nous entendons : les ressources naturelles, et les biens communs immatériels comme les services publics. Nous combattons également la marchandisation et l'accaparement des données personnelles qui sont une véritable confiscation démocratique.

Pour cela **notre action politique vise toujours à recréer du lien social, du collectif et à redonner du sens à l'économie dans ses modalités et dans ses fins.**

Cette ambition se décline en un **véritable projet de société, cohérent et complet** dans lequel les citoyennes et les citoyens peuvent se projeter et retrouver un horizon réenchanté. Ce projet s'appuie sur les trois piliers que sont **l'écologie, la justice sociale et la démocratie.**

La cohérence de ce projet politique est portée par la **remise en cause de l'injonction à la croissance et au productivisme.** Nous refusons de reconnaître **la prédominance de la dette financière**, institutionnalisée, **sur la dette écologique** de notre modèle de développement, **sur la dette sociale** de l'Etat Providence et **sur la dette démocratique** de tout gouvernement élu.

Pour cela nous promovons la mise en place de nouveaux indicateurs de développement qui permettent un pilotage des politiques publiques orienté vers la réduction des inégalités, l'épanouissement démocratique et citoyen et l'engagement écologique. Cela permettra également de reconnaître la culture et l'éducation comme véritablement créatrices de valeur.

Nous appelons également à **repenser le travail** et à le distinguer de l'emploi. Cela passera par la mise en place d'un **revenu universel d'existence** qui permettra de lutter contre la pauvreté et de démarchandiser les rapports sociaux en remettant en cause le monopole du marché sur la valorisation du travail.

Déclinaison du projet politique

Pour une société véritablement écologiste

Ce que l'on entend par « écologie », objectifs de nos politiques publiques :

- Répondre à l'urgence climatique
 - En lançant un véritable plan de recherche et en investissant massivement dans les énergies renouvelables
 - En réduisant la consommation énergétique et l'empreinte carbone en supprimant progressivement la consommation énergétique fossile
 - En posant la question du rôle des secteurs stratégiques dans l'accompagnement de la transition énergétique (nationalisation ?)
 - En promouvant les coopératives énergétiques pour relocaliser la production d'énergie
 - En sortant rapidement du nucléaire

- Lancer la transition agricole vers un modèle agro-écologiste qui recrée du lien social
 - En encourageant les coopératives paysannes
 - En encourageant la production locale de qualité par le levier de la commande publique
 - En renégociant la PAC pour encourager l'agriculture paysanne au lieu de l'agriculture intensive
 - En favorisant les méthodes alternatives de lutte contre les nuisibles et en mettant en place un système complet d'accompagnement vers un nouveau modèle de production, de distribution, de subventions et d'encadrement des prix pour tendre vers le zéro pesticides
 - En interdisant les perturbateurs endocriniens et produits cancérigènes avérés et suspectés (principe de précaution)
 - En mettant en place une véritable politique alimentaire qui croise les questions de santé, d'écologie, de prix de l'alimentation et de l'agriculture
 - En adossant notre politique à une communication positive, tournée vers l'avenir et à une véritable politique d'éducation pour les producteur.trice.s (en lycées agricoles) comme pour les consommateur.trice.s
- Revaloriser le rôle du local
 - En favorisant les initiatives pour les circuits courts (marchés, approvisionnement...)
 - En développant des filières d'excellence agricole comme levier de développement territorial
 - En s'appuyant sur le modèle de l'agriculture intégrée

Pour une société véritablement juste

Ce que l'on entend par « justice sociale » :

- Refuser l'indexation des politiques publiques sur des critères de rentabilité et de profitabilité financière : défense et développement de services publics
 - En luttant contre les privatisations
 - En donnant toujours aux services publics pour priorité la réduction des inégalités, le développement social des territoires, la protection de toutes et tous
- Rendre possible une société inclusive
 - En faisant de la lutte contre les inégalités (sociales, de genre, d'origine, d'orientation sexuelle, de pratique religieuse, de génération...) et la pauvreté la priorité de toute politique
- Considérer la culture et de l'Éducation comme le socle de l'existence du citoyen
 - En reconnaissant la valeur dans les indicateurs économiques

- En promouvant le revenu universel d'existence
- En donnant les moyens à la création, à l'accès à la culture et à une éducation de qualité pour toutes et tous

Pour une société véritablement démocratique

Ce que l'on entend par « démocratie »

- Pour une démocratie participative et pour revaloriser le collectif et l'individualité plutôt que l'individualisme
 - En favorisant la participation des citoyens et citoyennes aux décisions
 - En expérimentant différents modes de scrutin
 - En autorisant et encourageant les expérimentations de démocratie directe vivante (conseils citoyens dans les mairies...)
 - En rééquilibrant les pouvoirs dans l'entreprise (ne pas permettre des accords d'entreprise moins disant, rééquilibrer le rapport de force en faveur des salariés pour redonner du sens à l'emploi)
- Pour une citoyenneté locale
 - En encourageant l'engagement associatif par le revenu universel
 - En autorisant les expérimentations qui permettent aux citoyennes et citoyens de se réapproprier et de redonner du sens à l'économie (exemple des monnaies locales)
- Pour une citoyenneté européenne
 - En promouvant une Europe solidaire, de la coopération plutôt que de la concurrence
 - En créant ou relançant un récit culturel européen (par les réseaux de création, par la valorisation du patrimoine commun...)
 - En remettant de la démocratie en Europe
 - En réformant les traités pour lutter contre l'austérité imposée
- Pour une citoyenneté mondiale
 - En concevant la mondialisation comme une mise en réseau du local
 - En refusant que la mondialisation remette en cause les acquis sociaux et environnementaux
 - En refusant la vente d'arme aux régimes non démocratiques
 - En créant une société véritablement accueillante